

Compte rendu du Comité de Programmation Du 8 novembre 2017

Collège public

Membres publics titulaires		Membres publics suppléants	
Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS	Présent	Monsieur Pierre LEROY	Présent
Monsieur Christian GROSSAN	Excusé	Monsieur Jean-Paul HOFFMANN	Présent
Monsieur Maurice DUFOUR	Excusé	Monsieur Gérard FROMM	Excusé
Monsieur Jean CONREAUX	Présent	Monsieur Camille FAURE	Présent
Monsieur Jean Louis PONCET	Excusé	Monsieur Jacques BONNARDEL	Présent
Madame Laura FOURNIER	Présente	Monsieur Jean-Luc BRUN	Excusé
Monsieur Hervé BUISSON	Présent	Monsieur Jean-Michel TIROLE	Excusé
Monsieur Emmanuel SILVESTRE	Excusé	Monsieur Vincent BONNARDEL	Absent
Monsieur Jean LAGIER TOURENNE	Absent	Monsieur François PHILIP	Présent

Publics 7 / 9 voix délibérantes

Collège privé

Membres privés titulaires		Membres privés suppléants	
Monsieur Jacques DEMOULIN	Présent	Monsieur Jean-Pierre LAMIRAL	Excusé
Monsieur Luc MARCELLO	Présent	Monsieur Nassire HADJOUT	Excusé
Monsieur Joël PRUVOT	Présent	Monsieur Bernard LIGIER	Excusé
Madame Dominique BAYARD	Présente	Monsieur Michel ROUSSEAU	Excusé
Madame Claire ANDRES	Présente	Monsieur Alexandre GOYET	Excusé
Madame Miren KERBRAT	Présente	Madame Myriam JAMAL	Excusée
Madame Carine PIONETTI	Présente	Madame Claire MARCOZ	Excusée
Monsieur Olivier ANTOYE	Excusé	Madame Bénédicte MAZAS	Absente
Madame Marion DOUARCHE	Présente	Monsieur Nicolas BERGER	Excusé
Monsieur Samuel LAVERGNE	Présent	Monsieur Jean-François ALBRAND	Excusé

Privés 9 / 10 voix délibérantes

Membres invités présents : Madame Anne Marie FORGEOUX, Conseillère régionale, Monsieur Robert GENTILI, Chargé de mission au sein du Service PNR et Territoires ruraux du Conseil régional PACA

Participant à la réunion : Daphné KHALIFA, Directrice du PETR, Caroline MACLE et Emmanuelle RAVAUX, GAL Pays du Grand Briançonnais, Aline BONJOUR, future gestionnaire LEADER.

La règle du double quorum prévoyant que la moitié des 19 membres du Comité de programmation ayant voix délibérante soit présente et que parmi ces membres présents, au moins la moitié soit des membres du collège privé, est ainsi vérifiée.

Nombre de partenaires publics et privés obligatoires pour obtenir le quorum : 10

Nombre de membres présents ayant voix délibérante : 16

Nombre de partenaires privés obligatoires pour obtenir le double quorum : 5

Nombre de partenaires privés présents ayant voix délibérante : 9

En date du 08 novembre, le Comité de programmation du GAL Pays du Grand Briançonnais s'est tenu dans la salle du Conseil de la Mairie de Saint Martin de Queyrières. Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Président du GAL, ouvre la séance à 18h30.

La règle du double quorum est vérifiée. Sont présents à l'ouverture de la séance et ayant droit de vote, 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé.

Ordre du jour :

1/ Nouveaux membres du comité de programmation

2/ Point sur l'organisation de l'équipe technique, sur les appels à projets, modifications de la convention et procédure de sélection des projets

3/ Projets pour sélection et programmation

- Communauté de Communes du Pays des Ecrins : Projet d'une étude diagnostic et pré opérationnelle de l'habitat et du foncier au Pays des Ecrins
- Association Espace Sud : Plan de déplacement inter-entreprises Espace Sud
- Association groupement pastoral du Val d'Izoard : Acquisition d'une machine à traire mobile neuve sur l'alpage bovin laitier de Catinat à Arvieux en renouvellement de l'ancienne machine
- Communauté de Communes du Briançonnais : Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises (- de 5 ans)
- Nathalie MARTIN : Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux
- SARL Brasserie 3B : Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon
- Association Echange Paysans 05 : Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles pour renforcer les échanges et coopérations sur l'ensemble du territoire du PETR
- Chambre du Commerce et d'Industrie : Le Grand Briançonnais : un territoire pour faire germer votre projet de cession ou de reprise d'entreprise
- SCIC Abattoir des Hautes vallées : Création d'une salle de découpe pour vente directe dans l'abattoir de Guillestre Création de la marque "Viande des Hautes Vallées"
- Société coopérative des Artisans du Queyras : Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat »
- Association La Pause Paysanne : Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne

Dossiers non proposés à la programmation mais présentés au comité de programmation pour information

- SAS Dark Doctor : Développement innovant de matériel outdoor
- Association Montagne de rêves : Application Web d'aide à la décision d'engagement dans une escalade glacière & de prévention des risques d'effondrement naturel des cascades de glace ou des risques d'effondrement dus au passage d'un grimpeur
- Chambre de commerce et d'industrie : Objectif transmission reprise d'entreprises en Grand Briançonnais
- CIPRA France : S'évader chez soi

4/ Projets pour avis d'opportunité

- ESF Risoul : Affichage dynamique à l'ESF Risoul
- Association Cyclonique : Atelier participatif de réparation de vélos
- Association ADSCB : Média des acteurs du territoire

- Association les Décâblés : Altitude jazz festival, objectif 2020
- SARL Atelier Alpin : Mise en place d'un distributeur automatique
- E good : Leading innovation

5/ Questions diverses

1/ Nouveaux membres du Comité de programmation

Le Président excuse les absents et présente un nouveau membre : Monsieur Jean-Luc BRUN remplace Monsieur Jean Pierre BOULET en tant que membre public suppléant représentant la Communauté de communes du Guillestrois - Queyras ; il suppléé Madame Laura FOURNIER.

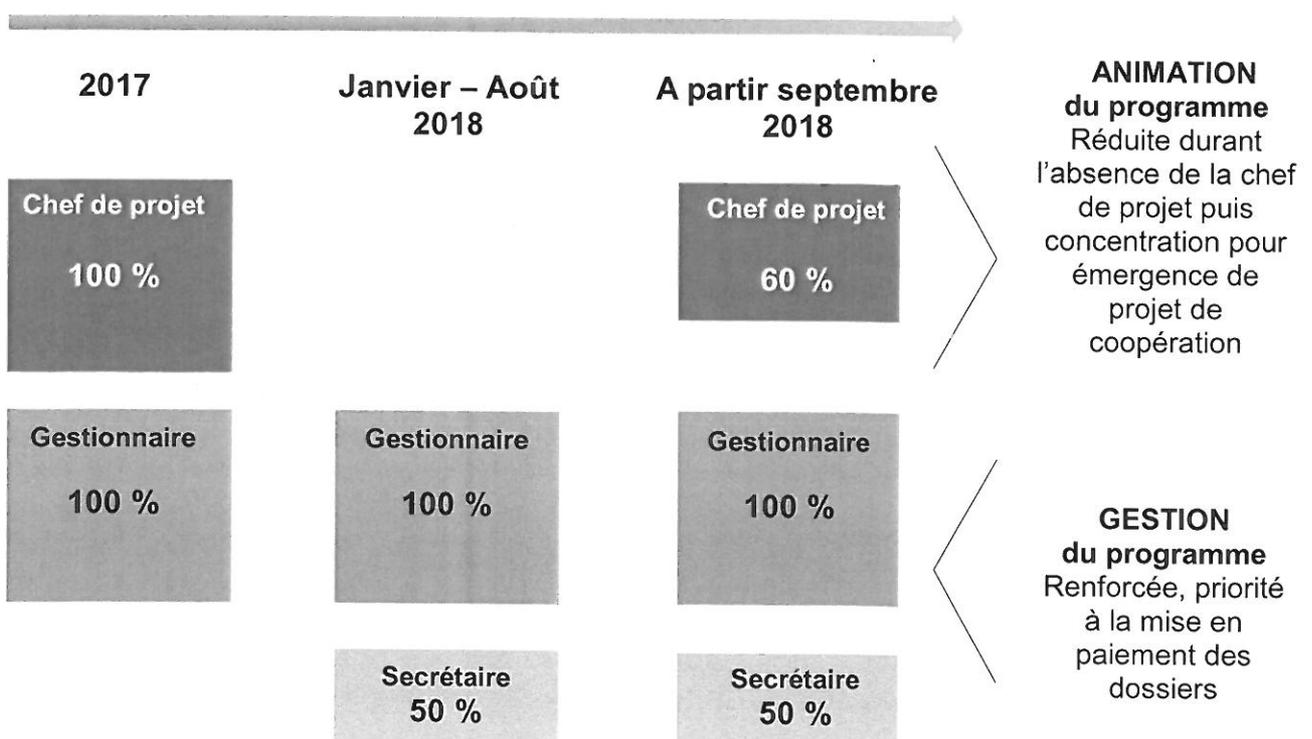
Il remercie également Madame la Conseillère régionale pour sa présence.

2/ Point sur l'organisation de l'équipe technique, sur les appels à projets, modifications de la convention et procédure de sélection des projets

Le Président informe les membres du comité du départ d'Alison, gestionnaire LEADER, pour occuper le même poste dans le Pays Gapençais, son lieu de vie.

Vendredi 3 novembre ont eu lieu des entretiens afin de recruter une nouvelle personne pour le poste de gestion. Aline Bonjour a été retenue, elle s'est jointe à nous ce soir, malgré la date de sa prise de fonction au 20 novembre 2017. Quant à Caroline, elle partira en congé maternité en fin d'année et sera absente de janvier à août 2018.

Une réorganisation du travail en fonction de l'équipe et des besoins est proposée :



Il est possible de réduire l'animation du programme en l'absence de la chef de projet car :

- le personnel présent ne pourra pas assurer tout l'accompagnement nécessaire, il doit prioriser le paiement des projets sélectionnés et réalisés ;
- mais surtout car des appels à projets sont clos et pour certains, leur enveloppe financière se voit réduite. Il faudra à l'avenir faire des transferts de fonds d'une fiche action à une autre. Cela n'est possible que si tous les appels à projets concernés sont clos (été 2018).

	Enveloppe initiale aides publiques (FEADER + CR PACA)	Enveloppe actuelle si tous dossiers programmés	Appels à projets en cours	Projets attendus / Possibilité de transferts des fonds
FA1 Logement	137 568	111 738	Jusqu'au 9/7/18	1 dossier en cours d'instruction ; aucune autre demande à ce jour Si pas de projets modifier actions éligibles de la fiche action aux résidences secondaires / touristiques par exemple et/ou basculer fonds vers FA6, FA7 et FA8
FA2 Economie énergie	120 555	120 555	Jusqu'au 9/7/18	Aucune demande à ce jour 2 projets pourraient être menés par PETR – Point info énergie Si pas d'autres dossiers fin 2018 basculer fonds vers FA6 FA7 et FA8
FA3 Mobilité	110 627	36 377 (avec cyclonique à 90%)	Fermé	2 dossiers en cours d'instruction 1 dernier projet serait le bienvenu d'ici 2020 -> ne pas le rouvrir l'appel de suite pour se donner le temps de formaliser un projet et d'atteindre les objectifs fixés de la fiche
FA4 Opportunité éco et besoins territoire	244 983	173 433 (avec ADSCB à 90%)	Jusqu'au 9/7/18	1 demande déposée 2 projets au moins seraient les bienvenus – Animation nécessaire pour faire émerger des projets – Organisation d'une réunion d'ici fin 2017 si possible ou attendre automne 2018. Si pas d'autres dossiers fin 2018 basculer fonds vers FA6 FA7 et FA8
FA5 Transmission reprise	204 152	139 402	Jusqu'au 9/7/18	1 dossier en cours d'instruction 1 projet pourrait être proposé par la Chambre d'agriculture Si pas d'autres dossiers d'ici été 2018 basculer fonds vers FA6 FA7 et FA8
FA6 Aide aux entreprises	288 365	57 628 (avec E-good et sarl atelier alpin à 90%)	Fermé	6 dossiers en cours d'instruction Ne pas le rouvrir appel avant automne 2017 car manque de financements et attendre modification de la maquette financière (possible à partir du 10/07/2018 et validation en comité de programmation fin août / sept.)
FA7 Consommer local	258 125	89 975 (avec esf risoul à 90%)	Jusqu'au 9/7/18	5 dossiers en cours d'instruction Des projets peuvent être reçus jusqu'à épuisement de l'enveloppe financière prévisionnelle
FA8 Tourisme endogène	110 625	2 625 (avec cipra et jazz festival à 90%)	Jusqu'au 9/7/18	2 dossiers en cours d'instruction Enveloppe financière fortement consommée si les deux dossiers sont validés. Difficile de recevoir de nouveau projet d'ici juillet 2018, date à partir de laquelle on pourra réabonder l'enveloppe financière.
FA9 Coopération	400 000	400 000	Fermé	En attente mise en place « outils » par la Région Premières réflexions possibles (PAT, famille à alimentation positive, animation culturelle, ...) Appel à ouvrir en septembre 2018 s'il faut attendre la chef de projet. Premiers projets accompagnés à partir de septembre.

3/ Projets pour sélection et programmation

Documents mis à disposition :

- Une feuille de route pour sélectionner les projets retenus lors des deniers comités et qui ont passé toutes les étapes d'instruction et obtenu une note suffisante : A cette étape, le comité valide la notation et vote le montant FEADER attribuable au projet.

Les projets présentés comité de programmation pour opportunité les 8 mars et 5 juillet derniers, ont été instruits par l'équipe technique, notés, puis soumis au vote de la Région. 7 dossiers ont été votés en commission régionale le 7 juillet et 4 dossiers le 20 octobre. Ils sont maintenant proposés à la sélection et à la programmation.

Chaque dossier répond à un appel à projets qui se dernier correspond à une fiche action du programme.

Les dossiers reçus sous un même appel à projets et pour une même date de fin de dépôt de demande, sont classés en un lot. Chaque projet est noté par la gestionnaire et elle classe les dossiers au sein d'un même lot. Le détail de la notation est donné dans la fiche suivi du projet.

Classement des dossiers :

Nombre de projets présentés : 11 - Nombre de lots : 6

Nom du porteur – Titre du projet	Note obtenue	Classement
Lot 1 : 2016-AAP1-1 (fiche action 1)		
CC du Pays des Ecrins : Projet d'une étude diagnostic et pré opérationnelle de l'habitat et du foncier au Pays des Ecrins	26	1
Lot 2 : 2016-AAP1-3 (fiche action 3)		
Ass. Espace SUD : Plan de déplacement inter-entreprises Espace Sud	25	1
Lot 4 : 2016-AAP1-6 (fiche action 6)		
SARL Brasserie 3B : Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon	26	1 (ex-aequo)
CC du Briançonnais : Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises (- de 5 ans)	26	1 (ex-aequo)
Nathalie MARTIN : Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux	25	3 (ex-aequo)
Ass. groupement pastoral du Val d'Isoard : Acquisition d'une machine à traire mobile neuve sur l'alpage bovin laitier de Catinat à Arvieux en renouvellement de l'ancienne machine	25	3 (ex-aequo)
Lot 5 : 2016-AAP1-7 (fiche action 7)		
Ass. Echange Paysans 05 : Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles pour renforcer les échanges et coopérations sur l'ensemble du territoire du PETR	30	1
Lot 6 : 2016-AAP1-5 (fiche action 5)		
Chambre du Commerce et d'Industrie : Le Grand Briançonnais : un territoire pour faire germer votre projet de cession ou de reprise d'entreprise	26	1

Lot 7 : 2016-AAP1-7 (fiche action 7)		
Ass. La Pause Paysanne : Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne	29	1
SCIC Abattoir des Hautes vallées : Création d'une salle de découpe pour vente directe dans l'abattoir de Guillestre Création de la marque "Viande des Hautes Vallées"	27	2
SCOP des Artisans du Queyras : Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat »	25	3

Projet d'une étude diagnostic et pré opérationnelle de l'habitat et du foncier au Pays des Ecrins

Communauté de communes du Pays des Ecrins

FICHE ACTION 1

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à propositions de la fiche action 1, n°2016-AAP1-1, ouvert du 15 décembre 2016 au 15 mai 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 8 mars 2017 et un accord de subvention par la Région le 7 juillet 2017.

Unique projet déposé sur cet appel, il constitue seul un lot, le n°1. Il a obtenu la note de 26/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet TTC	36 901,01 €
<i>Prestation en ingénierie - Etude</i>	30 000 €
<i>Frais salariaux</i>	6 000,88 €
<i>Coûts indirects</i>	900,13 €
Financement public 70 %	
<i>FEADER</i>	15 498,39 €
<i>Conseil régional PACA</i>	10 332,26 €
Financement privé 30 %	
<i>Autofinancement</i>	11 070,36 €

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 1 :	82 541 €
Montant FEADER pour ce projet :	15 498,39 €
Enveloppe FEADER restante	67 042,61 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	1
Nombre de voix exprimées	15
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	15

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation

Plan de déplacement inter-entreprises Espace SUD
Association Espace Sud

FICHE ACTION 3

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 3, n°2016-AAP1-3, ouvert du 15 décembre 2016 au 23 janvier 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 8 mars 2017 et un accord de subvention par la Région le 7 juillet 2017.

Unique projet déposé sur cet appel, il constitue seul un lot, le n°2. Il a obtenu la note de 25/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet TTC		22 500 €
	<i>Etude</i>	<i>22 500 €</i>
Financement public 90 %		
	<i>FEADER</i>	<i>12 150 €</i>
	<i>Conseil régional PACA</i>	<i>8 100 €</i>
Financement privé 10 %		
	<i>Autofinancement</i>	<i>2 250 €</i>

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 3 :	66 376 €
Montant FEADER pour ce projet :	12 150 €
Enveloppe FEADER restante	54 226 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	16

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation

Acquisition d'une machine à traire mobile neuve sur l'alpage bovin laitier de Catinat à Arvieux en renouvellement de l'ancienne machine
Association groupement pastoral du Val d'Izoard

FICHE ACTION 6

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 6, n°2016-AAP1-6, ouvert du 15 décembre 2016 au 23 janvier 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 8 mars 2017 et un accord de subvention par la Région le 7 juillet 2017.

Six projets ont été déposés sur cet appel, regroupés dans le lot n°4.

Le dossier a obtenu la note de 26/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet TTC	163 078, 80 € plafonné à 80 000 €
<i>Equipement (salle de traite mobile)</i>	<i>80 000 €</i>
Financement public 80 %	
<i>FEADER</i>	<i>38 400 €</i>
<i>Conseil régional PACA</i>	<i>25 600 €</i>
Financement privé 20 %	
<i>Autofinancement</i>	<i>99 078, 80 €</i>

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 6 :	173 019 €
Montant FEADER pour ce projet :	38 400 €
Enveloppe FEADER restante	134 619 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	16

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation



Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises (- de 5 ans)

Communauté de communes du Briançonnais

FICHE ACTION 6

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 6, n°2016-AAP1-6, ouvert du 15 décembre 2016 au 23 janvier 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 8 mars 2017 et un accord de subvention par la Région le 7 juillet 2017.

Six projets ont été déposés sur cet appel, regroupés dans le lot n°4.

Le dossier a obtenu la note de 26/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet HT	79 828, 95 €
<i>Prestations et formation</i>	<i>39 917, 00 €</i>
<i>Frais salariaux</i>	<i>34 706, 04 €</i>
<i>Coût indirects</i>	<i>5 205, 91 €</i>
Financement public 90 %	
<i>FEADER</i>	<i>43 107, 61 €</i>
<i>Conseil régional PACA</i>	<i>28 738, 41 €</i>
Financement privé 10 %	
<i>Autofinancement</i>	<i>7 982, 90 €</i>

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 6 :	173 019 €
Enveloppe FEADER moins le projet précédent	134 619 €
Montant FEADER pour ce projet :	43 107, 61 €
Enveloppe FEADER restante	91 511, 39 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	2
Nombre de voix exprimées	14
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	14

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation

Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux
Nathalie MARTIN

FICHE ACTION 6

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 6, n°2016-AAP1-6, ouvert du 15 décembre 2016 au 23 janvier 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 8 mars 2017 et un accord de subvention par la Région le 7 juillet 2017.

Six projets ont été déposés sur cet appel, regroupés dans le lot n°4.

Le dossier a obtenu la note de 25/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet HT	16 400 €
<i>Prestations de services : optimisation développement Internet</i>	<i>6 500,00 €</i>
<i>Logiciels informatiques : développement d'une application</i>	<i>9 300,00 €</i>
<i>Communication : 1000 stickers</i>	<i>600,00 €</i>
Financement public 20 %	
<i>FEADER</i>	<i>1 968 €</i>
<i>Conseil régional PACA</i>	<i>1 312 €</i>
Financement privé 80 %	
<i>Autofinancement</i>	<i>13 120 €</i>

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 6 :	173 019 €
Enveloppe FEADER moins les projets précédents	91 511,39 €
Montant FEADER pour ce projet :	1 968 €
Enveloppe FEADER restante	89 543,39 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	16

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation

Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon**SARL Brasserie 3 B**

FICHE ACTION 6

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 6, n°2016-AAP1-6, ouvert du 15 décembre 2016 au 23 janvier 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 8 mars 2017 et un accord de subvention par la Région le 7 juillet 2017.

Six projets ont été déposés sur cet appel, regroupés dans le lot n°4.

Le dossier a obtenu la note de 25/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet HT	49 137,83 €
<i>Equipements et matériels (embouteilleuse)</i>	<i>38 000 €</i>
<i>Equipements et matériels (moulins, fûts..)</i>	<i>11 137,83 €</i>
Financement public 20 %	
<i>FEADER</i>	<i>5 896,53 €</i>
<i>Conseil régional PACA</i>	<i>3 931,02 €</i>
Financement privé 80 %	
<i>Autofinancement</i>	<i>39 310,28 €</i>

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 6 :	173 019 €
Enveloppe FEADER moins les projets précédents	89 543,39 €
Montant FEADER pour ce projet :	5 896,53 €
Enveloppe FEADER restante	83 646,86 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	16

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation

Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles pour renforcer les échanges et coopérations sur l'ensemble du territoire du PETR

Association Echange Paysans 05

FICHE ACTION 7

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 7, n°2016-AAP1-7, ouvert du 15 décembre 2016 au 15 mai 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 8 mars 2017 et un accord de subvention par la Région le 7 juillet 2017.

Trois projets ont été déposés sur cet appel, regroupés dans le lot n°5.

Le dossier a obtenu la note de 30/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet HT	53 459,78 €
<i>Frais salariaux</i>	33 195,46 €
<i>Coûts indirects (15% des frais salariaux)</i>	4 979,32 €
<i>Frais de déplacement, restauration, hébergement</i>	4 490 €
<i>Prestations de services : Logistique de prestataire</i>	5 997 €
<i>Communication</i>	4 798 €
Financement public 90 %	
<i>FEADER</i>	28 868,25 €
<i>Conseil régional PACA</i>	19 245,50 €
Financement privé 10 %	
<i>Autofinancement</i>	5 346,03 €

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 7 :	154 875 €
Montant FEADER pour ce projet :	28 868,25 €
Enveloppe FEADER restante	126 006,75 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	16

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation

**Le Grand Briançonnais : un territoire pour faire germer votre projet de cession ou de reprise
d'entreprise**

Chambre de Commerce et d'Industrie

FICHE ACTION 5

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 5, n°2016-AAP1-5, ouvert du 15 décembre 2016 au 15 mai 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 5 juillet 2017 et un accord de subvention par la Région le 20 octobre 2017.

Unique projet déposé sur cet appel, il constitue seul un lot, le n°6. Il a obtenu la note de 26/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet TTC (récupération partielle de la TVA)	71 944,66 €
<i>Prestations de services</i>	12 123 €
<i>Communication</i>	8 071,66 €
<i>Frais salariaux</i>	45 000 €
<i>Coûts indirects</i>	6 750 €
Financement public 90 %	20948.38
<i>FEADER</i>	38 850,09 €
<i>Conseil régional PACA</i>	25 900,06 €
Financement privé 10 %	
<i>Autofinancement</i>	7 194,47 €

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 5 :	122 491,00 €
Montant FEADER pour ce projet :	38 850,09 €
Enveloppe FEADER restante	83 640,91 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	1
Nombre de voix exprimées	15
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	15

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation

Création d'une salle de découpe pour vente directe dans l'abattoir de Guillestre
Création de la marque "Viande des Hautes Vallées"
SCIC Abattoir des Hautes vallées

FICHE ACTION 7

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 7, n°2016-AAP1-7, ouvert du 15 décembre 2016 au 15 mai 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 8 mars 2017 et un accord de subvention par la Région le 20 octobre 2017.

Trois projets ont été déposés sur cet appel, regroupés dans le lot n°7.

Le dossier a obtenu la note de 27/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet HT	58 332,55 €
<i>Equipements et matériels</i>	19 796, 75 €
<i>Prestation de services</i>	38 285, 80 €
<i>Dépôt marque</i>	250, 00 €
Financement public 80 %	
<i>FEADER</i>	27 999, 61 €
<i>Conseil régional PACA</i>	18 666, 41 €
Financement privé 20 %	
<i>Autofinancement</i>	11 666,53 €

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 7 :	154 875 €
Enveloppe FEADER moins le premier projet retenu	126 006,75 €
Montant FEADER pour ce projet :	27 999, 61 €
Enveloppe FEADER restante	98 007,14 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	2
Nombre de voix exprimées	14
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	14

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation



Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat »
Société coopérative des Artisans du Queyras

FICHE ACTION 7

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 7, n°2016-AAP1-7, ouvert du 15 décembre 2016 au 15 mai 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 5 juillet 2017 et un accord de subvention par la Région le 20 octobre 2017.

Trois projets ont été déposés sur cet appel, regroupés dans le lot n°7.

Le dossier a obtenu la note de 25/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet HT	17 229, 75 €
<i>Equipements et matériels</i>	461, 00 €
<i>Prestations en ingénierie</i>	13 685, 00 €
<i>Communication</i>	488, 00 €
<i>Frais de déplacement</i>	297, 00 €
<i>Frais salariaux</i>	1 998, 91 €
<i>Coûts indirects</i>	299, 84 €
Financement public 90 %	
<i>FEADER</i>	9 304, 05 €
<i>Conseil régional PACA</i>	6 202, 70 €
Financement privé 10 %	
<i>Autofinancement</i>	1 723, 00 €

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 7 :	154 875 €
Enveloppe FEADER moins les projets précédents	98 007,14 €
Montant FEADER pour ce projet :	9 304,05 €
Enveloppe FEADER restante	88 703,09 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	16

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation

Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne**Association La Pause Paysanne**

FICHE ACTION 7

Ce projet a été déposé auprès du GAL dans le cadre de l'appel à projets de la fiche action 7, n°2016-AAP1-7, ouvert du 15 décembre 2016 au 15 mai 2017.

Il a reçu un avis favorable d'opportunité le 5 juillet 2017 et un accord de subvention par la Région le 20 octobre 2017.

Trois projets ont été déposés sur cet appel, regroupés dans le lot n°7.

Le dossier a obtenu la note de 29/40.

Plan de financement retenu :

Coût total du projet HT	29 448,10 €
<i>Prestation de service</i>	9 900,00 €
<i>Communication</i>	10 449,50 €
<i>Équipement et matériel</i>	9 098,60 €
Financement public 90 %	26 503,27 €
<i>FEADER</i>	15 901,96 €
<i>Conseil régional PACA</i>	10 601,31 €
Financement privé 10 %	2 944,83 €
<i>Autofinancement</i>	2 944,83 €

Enveloppe FEADER initiale pour la fiche action 7 :	154 875 €
Enveloppe FEADER moins les projets précédents	88 703,09 €
Montant FEADER pour ce projet :	15 901,96 €
Enveloppe FEADER restante	72 801,13 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	16

Décision du comité de programmation : Vote Avis Favorable pour programmation

Récapitulatif des montants FEADER attribués pour les dossiers sélectionnés et votés pour programmation		
<i>Communauté de Communes du Pays des Ecrins</i>	Projet d'une étude diagnostic et pré opérationnelle de l'habitat et du foncier au Pays des Ecrins	15 498,39 €
<i>Association Espace Sud</i>	Plan de déplacement inter-entreprises Espace Sud	12 150 €
<i>Association Groupement pastoral du Val d'Izoard</i>	Acquisition d'une machine à traire mobile neuve sur l'alpage bovin laitier de Catinat à Arvieux en renouvellement de l'ancienne machine	38 400 €
<i>Communauté de Communes du Briançonnais</i>	Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises (- de 5 ans)	43 107,61 €
<i>Nathalie MARTIN</i>	Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux	1 968 €
<i>SARL Brasserie 3B</i>	Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon	5 896,53 €
<i>Association Echange Paysans 05</i>	Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles pour renforcer les échanges et coopérations sur l'ensemble du territoire du PETR	28 868,25 €
<i>Chambre de Commerce et d'Industrie</i>	Le Grand Briançonnais : un territoire pour faire germer votre projet de cession ou de reprise d'entreprise	38 850,09 €
<i>SCIC Abattoir des Hautes vallées</i>	Création d'une salle de découpe pour vente directe dans l'abattoir de Guillestre Création de la marque « Viande des Hautes Vallées »	27 999,61 €
<i>Société coopérative des Artisans du Queyras</i>	Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat ».	9 304,05 €
<i>Association La Pause Paysanne</i>	Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne	15 901,96 €
	<i>TOTAL</i>	237 944,49 €

Dossiers non proposés à la programmation mais présentés au comité de programmation pour information

Porteur	Projet	Classement	Motif
<i>CIPRA France</i>	S'évader chez soi	Note minimale non atteinte	Reçu 21 / 40 (note minimale 25)
<i>SAS Dark Doctor</i>	Développement innovant de matériel outdoor	Irrecevable	Dossier non reçu à la date butoir
<i>Association Montagne de rêves</i>	Application Web d'aide à la décision d'engagement dans une escalade glacière & de prévention des risques d'effondrement naturel des cascades de glace ou des risques d'effondrement dus au passage d'un grimpeur	Irrecevable	Dossier ajourné par le comité Pas retour du porteur de projet
<i>CCI en partenariat avec CA, CMA et IRCE</i>	Objectif transmission reprise d'entreprises en Pays Grand Briançonnais	Abandonné	Dossier retiré sur demande du porteur suite à l'absence de co-financement régional

5/ Projets pour avis d'opportunité

Documents mis à disposition :

- Une feuille de route pour analyser les nouveaux projets présentés ce soir en opportunité : Les fiches actions auxquelles les projets doivent répondre sont rappelées ainsi que les deux critères obligatoires d'opportunité (grille d'opportunité) qui doivent être renseignés : Réponse à la stratégie du GAL et Pertinence territoriale.

Le Président rappelle le rôle des membres du comité. Les avis sur les projets doivent être donnés en se basant sur les critères obligatoires et ceux supplémentaires définis par le comité ; le cadrage est précis pour justifier de la bonne distribution des fonds publics. Il faut s'inscrire dans une logique de développement du territoire et ne pas hésiter à dire « non » si les critères ne sont pas tous réunis.

Le vote se fait en donnant un avis favorable, favorable sous réserve ou défavorable.

Le Président rappelle les règles de présentation des projets : 5 min de présentation, puis 10 minutes de questions.

L'ESF de Risoul souhaite expérimenter une nouvelle forme de communication "grand public" initiée par un partenariat de socio professionnels : Mise en place de supports numériques (écrans et plateforme gestion), dans différents types de lieux, pour diffuser des contenus multimédias riches (images, vidéos, contenus mis à jour en temps réel, programme d'activités hebdomadaire...)
Il s'agit d'attirer l'attention sur l'enseigne ESF via l'affichage dynamique en point de vente et mettre en avant ses produits et ceux des annonceurs ; Utiliser de nouvelles solutions technologiques permettant de développer, amplifier et vitaliser l'affichage d'information jusque-là par affiche papier pour en faire un véritable outil de communication professionnel.

Cout total du projet	46 590,93 € (TTC)
<i>2 écrans extérieur Samsung OH46F 7 046 € unité avec installation raccordement</i>	
<i>18 écrans 40 pouces Samsung LED Direct FullHD : 830 € unité x 18</i>	14 092 €
<i>Support d'écran (calculé sur la base d'un prix moyen fixation mur ou plafond)</i>	14 940 €
<i>Installation de l'écran et raccordement écran/player aux réseaux</i>	4 050 €
<i>225 € x 18</i>	
<i>Abonnement plateforme SaaS CityMeo Premium 1 an 420 € x 20 écrans</i>	8 400 €
<i>Mise à disposition pendant la durée de l'abonnement du matériel suivant :</i>	
<i>- Player CityMeo Full HD</i>	480 €
<i>- Câble HDMI</i>	
<i>- Adaptateur secteur</i>	
<i>Frais de port 24 € x 20 équipements</i>	
<i>Réalisation film vidéo promotionnel de l'ESF de Risoul</i>	2 580 €
<i>Kit camera + drone + accessoires</i>	2 048,93 €

Questions/Réponses avec le porteur :

Des précisions sont demandées pour bien comprendre le projet : S'agit-il de faire venir une nouvelle clientèle ? Est-elle déjà dans la station ? En quoi les écrans favoriseront la fréquentation. Il s'agit de faire venir davantage la clientèle à l'ESF et faire connaître les activités montagne qui ne se résument pas qu'au cours de ski.

Il est demandé si des écrans seront installés à Guillestre par exemple : Non les écrans ne seront installés que dans la station.

Aucune expérience similaire n'est connue.

Débat et vote :

L'argumentaire disant que 20 écrans sont plus écologiques que l'impression de papier est peu convaincant.

L'intervention humaine demeurera la plus efficace pour tisser des relations et communiquer.

Il faut toutefois ne pas hésiter à se moderniser.

Le projet vise davantage la population touristique que locale et il pourrait couvrir un territoire plus vaste.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence par rapport à la stratégie du GAL :	<i>Non</i>
Pertinence territoriale démontrée :	<i>Non</i>

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	12
Avis favorable sous réserve	3
Avis favorable	1

Décision du comité de programmation : Vote Avis d'opportunité Défavorable

Position de la Région : Très réservé



Atelier participatif de réparation de vélos
Association Cyclonique

FICHE ACTION 3

Le projet a plusieurs objectifs :

Créer et faire vivre un lieu d'échange et de rencontres autour de la culture vélo.

Faire de l'atelier un lieu d'apprentissage pour permettre à chacun de devenir autonome dans sa pratique de l'entretien courant ou plus complexe d'un vélo.

Recycler vélos et pièces cyclos : valorisation des vélos abandonnés et des pièces détachées en récupérant de vieux vélos auprès de particuliers mais aussi auprès des déchetteries (partenariat CCB)

Animer des ateliers mécaniques vélo afin d'améliorer l'autonomie du cycliste.

Promouvoir l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement, et auprès de public en insertion.

Cout total du projet	65 675 € (TTC)
Frais salariaux	48 500 €
Coûts indirects	7 275 €
Frais de déplacement, restauration	1 900 €
Communication	2 500 €
Location de salle, matériel	3 500 €
Fournitures et travaux	2 000 €

Questions/Réponses avec le porteur :

Une première demande porte sur les caractéristiques du local : n'est-il pas trop caché ou inaccessible à certains publics. Le local est utilisé gratuitement, quelques travaux d'aménagement sont à faire. C'est un avantage mais l'association est consciente qu'elle pourrait changer de site ; elle n'a pas sollicité la Mairie à ce jour. Elle recherche d'abord à avoir de quoi stocker les vélos car elle commence à avoir beaucoup de matériel. A noter aussi que la dynamique du Chapoul café à proximité est intéressante.

Une autre précision est apportée sur le fait que l'association n'appartient pas à Mobil Idée. Mais cette dernière apporte soutien, expérience, outils administratifs, formation et cohérence territoriale. Il est également demandé comment l'association compte pérenniser l'emploi créé après 2020 : Des partenariats seront à mettre en place permettant des débouchés et des rentrées qui apporteront des financements ; proposer des encadrements (en partenariat avec un/des magasin(s) pour deux heures remises en selle) + événement. Pour cela, il y a un réel besoin d'une personne qualifiée.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :

Cohérence par rapport à la stratégie du GAL :	<i>Oui</i>
Pertinence territoriale démontrée :	<i>Oui</i>

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	4
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	12

Décision du comité de programmation : Vote Avis d'opportunité Favorable

Position de la Région : Favorable sous réserve d'articulation avec l'ADEME

Réalisation d'un média pensé et développé en collaboration étroite avec des acteurs du Pays :

1. Visant à fluidifier la circulation de l'information sur notre territoire, tout en tenant compte les contraintes existantes afin de permettre à tous les habitants de connaître les opportunités, besoins et ressources du territoire.
2. En favorisant le décloisonnement entre acteurs, faciliter la dynamique entrepreneuriale et ainsi sensibiliser et formaliser des stratégies plus collectives de développement du territoire. Cet objectif repose sur le développement d'un réseau d'acteurs de tous les secteurs présents sur le territoire (ou manquant).

Mise en place d'une lettre d'informations, d'un atelier de travail 3 fois/an, un édition papier

Cout total du projet	79 500 € (TTC)
Frais salariaux	40 000 €
Coûts indirects (15% des frais salariaux)	6 000 €
Frais de déplacement, restauration	3 000 €
Location de salle	6 575 €
Equipement matériels	1 000 €
Abonnement suite ADOBE	1 500 €
Communication	20 000 €
Location salle matériel	1 000 €
Prestations : 7 interventions/an formation des participants ou conférences	7 000 €

Questions/Réponses avec le porteur :

Il est demandé en quoi le projet prolonge ce que l'association fait déjà : c'est un essai de décloisonner les acteurs, ne plus insister sur ce qui les sépare. Il est précisé aussi que c'est le prolongement de ce qui avait été lancé par de Conseil de développement. Il y a une volonté de le remettre en place ou sous différentes formes, avec plus de synergie.

D'autres questions portent sur les moyens pour mettre en lien les acteurs : Des réunions ont déjà été menées et ont permis de mobiliser des collectivités et des entreprises en plus d'associations. Il est nécessaire maintenant d'accélérer la démarche. Une liste d'acteurs à contacter par email et par téléphone ou en réunion est définie. Une personne sera embauchée sur 24h semaine. Cela paraît un peu juste. Il sera soutenu par les deux personnes déjà en place.

Une dernière demande porte sur la pérennité du projet : les structures partenaires sur le Grand Briançonnais sont en attente du résultat pour participer et éventuellement investir dans le projet.

Débat et vote :

Il faut encourager cette démarche qui fait appel à la réunion de divers acteurs et via des moyens assez dans l'air du temps.

Attention toutefois à ne pas soutenir une structure sans avoir assez de visibilité sur la pérennité des actions proposées. Certains doutes sont émis.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Coherence par rapport à la stratégie du GAL :	<i>Oui</i>
Pertinence territoriale démontrée :	<i>Oui</i>

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	1
Nombre de voix exprimées	15
Avis défavorable	1
Avis favorable sous réserve	3
Avis favorable	11

Décision du comité de programmation : Vote Avis d'opportunité Favorable

Position de la Région : Favorable, l'ADSCB est la structure adaptée pour ce genre d'action.

L'opération vise à consolider le festival et à travailler sur l'approche sur les publics grâce à un projet sur trois ans :

- Renforcer les emplois actuels
- Toucher de nouveaux publics (locaux, proximité, touristes)
- Créer un tissu d'entreprises autour du festival
- Développer la visibilité

Action 1 : Proposer une soirée du festival différente aux spectateurs avec 1 spectacle innovant et 3 lieux surprises

Action 2 : Développer les relations avec les entreprises

Action 3 : Communication : création outils support pour plus de présence

Cout total du projet	62 898,95 € (TTC)
Frais salariaux	16 751,00 €
Coûts indirects	7 537,95 €
Prestations de services	16 710,00 €
Equipements et matériels	20 100,00 €
Location de salle, matériel	1 800,00 €

Questions/Réponses avec le porteur :

Les premières demandes portent sur le nombre de personnes impliquées dans l'organisation du festival et le type de public : une centaine de bénévoles est recensée, dont 12 à l'année ; des bénévoles prennent exprès des congés pour l'événement. Majoritairement les spectateurs sont des locaux, 5% des vacanciers. Il est nécessaire toutefois de conforter cette présence locale qui contrairement aux années précédentes n'a pas augmenté en 2017, elle a stagné. Il faut aller chercher aussi la population italienne.

Il est demandé si le tissu des entreprises est à développer car des entreprises n'existent pas ou si, c'est qu'elles ne sont pas connectées entre elles. Il s'agit surtout de mettre en relation les contacts, concrétiser un partenariat et aller chercher des entreprises moins proches. La démarche pourrait contribuer à la création d'entreprise.

Le festival est principalement sur le Briançonnais ; des interventions sont aussi prévues dans quelques Communes du Pays des Ecrins.

Un premier packaging est en place, il est demandé de le préciser : Il s'agit d'un pack comprenant une randonnée, une nuit à l'hôtel (Izoard) et un spectacle. Il y a un bon fonctionnement car c'est plein à chaque fois. Un contact est pris avec une autre accompagnatrice pour participer à un pack.

Le chiffre d'affaires est de 640 000 € avec 5 salariés CDI équivalant à 72h/mois.

Il est conclu que l'association fonctionne bien toutefois connaissant pour la première fois un déficit en 2017, avec des aides régionales en moins. Il est bien d'être rapidement réactif.

Débat et vote :

L'organisation du festival hors vacances scolaires renforce le lien avec la population locale. L'équipe de l'association est très professionnelle, prudente, des Communes accueillent et financent certains concerts gratuits : ils sont complets et une ambiance particulière est reconnue.

Il faut noter que l'association a une démarche éco-responsable exemplaire et proactive pour le territoire.

Tous publics sont concernés par le festival.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence par rapport à la stratégie du GAL :	<i>Oui</i>
Pertinence territoriale démontrée :	<i>Oui</i>

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 9 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	1
Nombre de voix exprimées	15
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	15

Décision du comité de programmation : Vote Avis d'opportunité Favorable

Position de la Région : Favorable

Mise en place d'un distributeur automatique
SARL Atelier Alpin

FICHE ACTION 6

La Fromagerie constate un besoin d'élargissement des horaires d'ouverture du magasin, surtout en saison d'été et d'hiver et lors des vacances afin de répondre à la demande.

Elle souhaite mettre en place d'un distributeur automatique réfrigéré en libre-service composé de casiers individuels de différentes tailles, à l'extérieur du commerce permettant la distribution de fromages et "paniers raclette fondue" 24h/24.

A travers le projet il s'agit aussi de renforcer des partenariats (promotion touristique des produits du territoire, circuits courts, fournisseurs locaux pour les pommes de terre et la charcuterie).

Cout total du projet	22 952,80 € (HT)
Frais salariaux	4 732 €
Coûts indirects (15% des frais salariaux)	709,80 €
Aménagement extérieur	990 €
Communication (imprimerie signalétique, flyers, brochure)	1 021 €
Extension du distributeur	15 500 €

Questions/Réponses avec le porteur :

Des questions portent sur le mode de paiement et l'organisation du personnel :

Le paiement se fera par carte bancaire – il s'agit d'éviter les effractions - et la commande en ligne sera également possible via virement bancaire.

La structure a fonctionné avec cinq vendeuses en magasin durant l'été 2017. Une personne supplémentaire n'aurait pas été de trop et il faudra des bras pour remplir les casiers 24h/24h et 7j/7 quand l'équipement sera installé. Les horaires d'ouverture du magasin ne changeront pas ; l'automate a pour unique objectif d'élargir la plage horaire.

Le personnel est une équipe de trentaine majoritairement avec enfants, le distributeur répondra aussi à un besoin de pouvoir concilier vie de famille et vie professionnel.

Un suivi à distance permettra de savoir quand les casiers seront vides.

Des précisions sont demandées sur le dimensionnement des casiers : 1 casier peut contenir une 1 glacière couchée ; 36 casiers seront d'abord installés, puis une série de plus petits.

Des dernières demandes portent sur la connaissance d'autres expériences et si la fromagerie propose déjà des paniers : Peu de distributeurs de fromage sont recensés à ce jour en Savoie et dans le Jura. En boutique, des lots de pommes de terre et charcuterie sont vendus mais sans conditionnement.

Il n'y a pas de difficulté à solliciter des fournisseurs locaux pour constituer les « paniers raclette fondue » ; par contre le nombre de fournisseurs n'est pas démultiplié (un pour la charcuterie et un pour les pommes de terre) afin de ne pas surcharger la gestion des arrivages. Aucune boisson alcoolisée ne sera vendue pour éviter la distribution libre aux mineurs.

Débat et vote :

L'entreprise est reconnue pour son bon professionnalisme et sa volonté de répondre autant à la demande des clients qu'aux bonnes conditions de travail de son équipe. Le comité est très confiant quant au succès du nouveau service proposé.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence par rapport à la stratégie du GAL :	<i>Oui</i>
Pertinence territoriale démontrée :	<i>Oui</i>

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	16

Décision du comité de programmation : Vote Avis d'opportunité Favorable

Position de la Région : Favorable

E-good est un groupement d'intérêt économique, composé de structures issues des Hautes Alpes. Il propose des formations gratuites sur web-marketing, réseaux sociaux, services web, objets connectés, télétravail, réseau informatique, sécurité et Internet visant à :

- Rendre le numérique accessible à tous et aider les entreprises dans leur transition vers le numérique (digitalisation)
- Contribuer au développement du territoire en faisant monter en compétence les entreprises locales
- Permettre aux entreprises de développer leurs ressources et de les mettre en valeur, afin d'améliorer leur image et celle du territoire, d'augmenter leur visibilité sur le net, de les rendre plus compétitives par l'innovation
- Donner des pistes d'augmentation du chiffre d'affaires et/ou de réduction des coûts par une optimisation des outils - Permettre aux entreprises de mieux communiquer et d'améliorer leur présence en ligne

Cout total du projet	67 918 € (HT)
Frais de déplacement	4 950 €
Prestation de services	54 990 €
Communication	2 500 €
Location de salle, matériel	5 478 €

Questions/Réponses avec le porteur :

Des demandes de précisions portent sur l'organisation du GIE : C'est un organisme de formation ; chaque intervenant travaille pour soi avec une coordination commune. Les structures constituant le GIE sont principalement des Hautes-Alpes, majoritairement sur Gap. D'autres structures peuvent intégrer le groupe si elles répondent à des critères fixés.

Débat et vote :

Des modules de la formation sont déjà dispensés par les chambres consulaires et l'IRCE. On ne voit pas la nouveauté et encore moins d'articulation avec l'existant.

Des entreprises sur le Grand Briançonnais pourraient proposer des actions équivalentes.

La gratuité des formations ne contribue pas toujours à la pérennité du projet.

Il reste toutefois à noter que le soutien à la formation des entreprises demeure très important pour notre territoire.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :

Cohérence par rapport à la stratégie du GAL :	<i>Non</i>
Pertinence territoriale démontrée :	<i>Non</i>

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	16 (dont 7 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	16
Avis défavorable	16
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	0

Position de la Région : Défavorable

6/ Questions diverses

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, le comité de programmation est conclu à 20h40. Un compte rendu est édité.

Le 6 décembre prochain aura lieu la Conférence des Maires du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras. Une présentation des projets LEADER retenus sera faite.

Le 30/01/2018

Le Président du GAL
Cyrille Drujon d'Astros



